
Festicap 2020

Yannick Perso chez Gmail <yannickheulin@gmail.com>

10 avril 2020 à 20:45

À : DGS - Mairie de GUECELARD - Hélène CHEVALLIER <dgs@guecelard.fr>

Cc : VIOT Alain <maire@guecelard.fr>, BENOIST Jacqueline <mairie.guecelard.jacquelinebenoist@orange.fr>, GAUFFNY Perso Dominique <dominique.gauffny@gmail.com>, Gerard Laloue <laloue.gerard@wanadoo.fr>, Gérard GALLIEN <galliengerard@wanadoo.fr>, Jean-Marie DAVID <jaz.david@wanadoo.fr>, LEMAIRE Laurent <lemaire-laurent@laposte.net>

Bonsoir,

Nous accusons réception de vos décisions !
Salutations distinguées.

Yannick Heulin pour le COPIL Festicap
06 99 53 52 16

Le ven. 10 avr. 2020 à 09:09, DGS - Mairie de GUECELARD - Hélène CHEVALLIER <dgs@guecelard.fr> a écrit :

Bonjour M. Heulin,

Votre demande a été évoqué en bureau municipal. Je vous transmets les réponses apportées :

Comme vous le précisez vous-même dans votre courriel, la participation financière de la commune de Guécélard ainsi que les récompenses étaient liées au « naming » de l'épreuve du Marathon, la participation financière ainsi que les récompenses associées de la commune pour cette seule appellation deviennent caduques du fait de l'annulation de cette épreuve.

La partie logistique pour le reste des épreuves fera l'objet comme les années antérieures d'une demande spécifique.

Enfin, le bureau municipal a pris la décision d'envoyer un courrier à l'ensemble des associations attributaires d'une subvention communale en 2020, pour permettre, si besoin une actualisation de la demande initiale suite à la crise sanitaire. Vous trouverez ci-joint le courrier.

Restant à votre écoute,

Cordialement.



Hélène CHEVALLIER

Directrice Générale des Services

Commune de Guécélard

Place du Gué - 72230 GUECELARD

De : Yannick Perso chez Gmail [mailto:yannickheulin@gmail.com]

Envoyé : dimanche 29 mars 2020 19:18

À : DGS - Mairie de GUECELARD - Hélène CHEVALLIER; VIOT Alain

Cc : BENOIST Jacqueline; GAUFFNY Perso Dominique; Gerard Laloue; Gérard GALLIEN; Jean-Marie DAVID; LEMAIRE Laurent

Objet : Festicap 2020

Bonjour M. le Maire,

Du fait des conditions sanitaires, de la réduction inévitable des appuis financiers des partenaires qui en découleront mais aussi et surtout du report des organisations printanières vers l'automne, le Comité de Pilotage du Festicap s'est réuni (en visioconférence) le 28 mars 2020, pour analyser les conséquences potentielles sur l'organisation 2020.

Le Festicap aura bien lieu mais le contenu de l'édition du 25 Octobre 2020 a été révisé pour tenir compte des conditions spécifiques prévisibles de cette année 2020.

Seuls, le Marathon et le Marathon DUO ne seront pas organisés en 2020 ! Les autres épreuves ne sont pas impactées ! Le timing des épreuves a été reconsidéré !

La municipalité s'était engagée sur une aide financière du fait de l'octroi de l'appellation du Marathon, qui n'aura pas lieu, nous vous sollicitons pour connaître l'avenir que vous réserverez à cette aide.

L'appellation de la manifestation "Festicap-Marathon de Guécélard" est conservée sachant que nous souhaitons un retour à la normale dès 2021 !

<https://guecelardenfetes.com/manifestations/festicap-marathon-de-guecelard-2019/>

Nous souhaitons une réponse rapide pour envisager l'avenir et déterminer les mesures à adopter.

Salutations distinguées.

Yannick Heulin pour le COPIL Festicap

06 99 53 52 16



Garanti sans virus. www.avast.com